

DECISION du MAIRE
Prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23
du Code Général des Collectivités territoriales

Objet : Tarifs municipaux 2023

Le Maire de la Commune de Dammarie-lès-Lys,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n°2020.014 du conseil municipal du 04 juillet 2020 accordant au maire la délégation prévue à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU la décision du maire n°2022-035 du 01 septembre 2022 relative aux tarifs municipaux 2022,

CONSIDERANT qu'il appartient au maire, en vertu de sa délégation, d'actualiser les tarifs municipaux,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'abroger la décision n°2022-035 du 01 septembre 2022 relative aux tarifs municipaux,

ARTICLE 2 : de fixer les tarifs des différents services selon les annexes jointes à la présente décision,

ARTICLE 3 : d'appliquer une date d'entrée en vigueur des tarifs municipaux au 1er septembre 2023, à l'exception de l'annexe n°10 dont les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} juillet 2023,

ARTICLE 4 : la présente décision sera inscrite au registre des décisions de la commune,

ARTICLE 5 : Les dispositions définies par la présente décision annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures,

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat

*Le Maire, ou son représentant, certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le 30 juin 2023*

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 30/06/23

Le Maire
Gilles BATTAIL



DECISION du MAIRE
Prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23
du Code Général des Collectivités territoriales

Objet : Tarifs municipaux 2023

Le Maire de la Commune de Dammarie-lès-Lys,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n°2020.014 du conseil municipal du 04 juillet 2020 accordant au maire la délégation prévue à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU la décision du maire n°2022-035 du 01 septembre 2022 relative aux tarifs municipaux 2022,

CONSIDERANT qu'il appartient au maire, en vertu de sa délégation, d'actualiser les tarifs municipaux,

DECIDE

ARTICLE 1 : d'abroger la décision n°2022-035 du 01 septembre 2022 relative aux tarifs municipaux,

ARTICLE 2 : de fixer les tarifs des différents services selon les annexes jointes à la présente décision,

ARTICLE 3 : d'appliquer une date d'entrée en vigueur des tarifs municipaux au 1er septembre 2023, à l'exception de l'annexe n°10 dont les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} juillet 2023,

ARTICLE 4 : la présente décision sera inscrite au registre des décisions de la commune,

ARTICLE 5 : Les dispositions définies par la présente décision annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures,

ARTICLE 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

*Le Maire, ou son représentant, certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte le*

Fait à Dammarie-lès-Lys, le

30 JUIN 2023

Le Maire
Gilles BATTAIL



VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°1 - BILLETTERIE ESPACE NINO FERRER
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

1.1 - Billeterie de l'Espace Nino Ferrer	Tarifs
Spectacles et concerts 1ère catégorie	
Abonnement	18,00 €
Plein tarif	21,00 €
Tarif réduit et groupe 10 personnes	18,00 €
Écoliers, collégiens, lycéens - E.C.L.	9,00 €
Spectacles et concerts de 2ème catégorie	
Abonnement	15,00 €
Plein tarif	18,00 €
Tarif réduit et groupe 10 personnes	15,00 €
Écoliers, collégiens, lycéens - E.C.L.	9,00 €
Spectacles et concerts de 3ème catégorie	
Abonnement	8,00 €
Plein tarif	11,00 €
Tarif réduit et groupe 10 personnes	8,00 €
Scènes ouvertes ou amateur	
Abonnement	6,00 €
Tarif unique	8,00 €
Tarif groupe - 10 personnes	6,00 €
Gratuit pour les moins de 12 ans	- €
Spectacle familial	
Abonnement et groupe à partir de 10 personnes	8,00 €

Le tarif abonnement est le même que le tarif réduit, celui-ci s'applique aux groupes à partir de 10 personnes, familles nombreuses, moins de 25 ans, plus de 62 ans, chômeurs, RSA, personnes handicapées carte d'invalidité à 80% sur présentation d'un justificatif.

La gratuité s'applique aux enfants de moins de 7 ans, élèves des Conservatoires et Ecole de Musique, invitations dans la limite des places disponibles.

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°2 - RESTAURATION SCOLAIRE, MUNICIPALE
& SERVICES PERISCOLAIRES

Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

2.1 - RESTAURATION SCOLAIRE		TARIFS
Quotient CAF		
0 a 300		1,65 €
301 à 450		2,10 €
351 a 550		2,60 €
551 à 650		3,00 €
651 a 750		3,35 €
751 à 1100		3,90 €
1101 et plus		4,50 €
Adulte		6,20 €
Hors commune / présence exceptionnelle		6,70 €
P.A.I.		1,20 €

2.2 - RESTAURANT MUNICIPAL - SELF DES BOUILLANTS		Tarifs
Personnel communal		3,20 €
Personnes âgées inscrites au CCAS		5,30 €
Personnes hors commune		7,95 €

2.3 - SERVICES PERISCOLAIRES		Tarifs
Matin		0,80 €
Soir		1,35 €
Etude seule		1,15 €
Présence exceptionnelle (matin ou soir ou études)		10,80 €
Présence exceptionnelle (inscrit au moins 2 jours dans le mois)		3,30 €
<i>Pas de tarifs dégressifs</i>		

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°3 - ALSH & COLONIES DE VACANCES
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

3.1 - CENTRE DE LOISIRS BOIS DU LYS	Tarifs	Tarifs	Tarifs
	JOURNEE arrondi	DEMI-JOURNEE	JOURNEE PAI alimentaire
Quotient CAF			
0 à 300	5,55 €	3,90 €	5,05 €
301 à 450	6,70 €	4,65 €	5,95 €
451 à 550	8,00 €	5,55 €	7,20 €
551 à 650	9,40 €	6,60 €	8,45 €
651 à 750	11,95 €	8,35 €	10,75 €
751 à 1100	13,10 €	9,15 €	11,75 €
1101 et plus	14,20 €	9,95 €	12,75 €
Hors commune et présence exceptionnelle	22,65 €	15,85 €	20,35 €

3.2 - COLONIES DE VACANCES	Tarifs	
	13 nuits et +	13 nuits et + (10% - 2ème enfant)
Quotient CAF		
0 à 500	345,00 €	310,00 €
501 à 1000	355,00 €	320,00 €
1001 à 1500	397,00 €	358,00 €
1501 à 2000	424,00 €	382,00 €
2001 à 2500	477,00 €	429,00 €
2501 à 3000	535,00 €	481,00 €
3001 à 3500	588,00 €	529,00 €
3501 et +	641,00 €	577,00 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°4 - MARCHE FORAIN
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

par jour, par mètre linéaire pour 2 m de profondeur	Tarifs
Abonnés	1,60 €
Non abonnés	1,80 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX**ANNEXE n°5 - PISCINE****Entrée en vigueur au 1er septembre 2023**

PISCINE JEAN BOITEUX		Tarifs dammariens et CAMVS	Tarifs extérieurs HORS CAMVS
Adultes			
1 entrée Adulte		3,50 €	5,00 €
Carte 10 entrées Adulte + 1 gratuite		35,00 €	50,00 €
Carte annuelle Adulte		120,00 €	171,00 €
Enfants et jeunes (moins de 18 ans)			
1 entrée Enfant		2,50 €	3,00 €
Carte 10 entrées Enfant + 1 gratuite		25,00 €	30,00 €
Carte annuelle Enfant		86,00 €	103,00 €
Groupes et comités			
10 tickets Enfants et jeunes (groupes et comités)		21,50 €	25,50 €
10 tickets Adultes		30,00 €	42,50 €
Location de bassin			
1 ligne d'eau (heure)		37,00 €	42,00 €
Petit bassin (heure)		71,00 €	80,00 €
Grand bassin (heure)		147,00 €	165,00 €
Petit bassin et grand bassin (heure)		184,50 €	205,00 €
Maître nageur sauveteur			
Surveillance (heure)		30,00 €	35,00 €
Enseignement (heure)		42,50 €	47,00 €
Création d'une école d'initiation à la natation tarif au semestre		65 €	

L'accès à la Piscine est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

Dans un cadre d'actions de découverte, de promotion du sport, ou au titre d'indemnisation en cas d'incidents techniques survenus lors de séances publiques, des gratuités pourront être consenties.

Les tarifs " groupes et comités " de la piscine s'appliquent sur présentation d'un justificatif d'appartenance à un groupe constitué. La tarification horaire est fractionnable au prorata du temps de fréquentation. La durée de validité des tickets et des abonnements 10 entrées est limitée à un an à compter de leur date d'émission.

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°6 - INSTALLATIONS SPORTIVES & MERCREDIS SPORT
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

INSTALLATIONS SPORTIVES	Tarifs
GYMNASES :	
Jacques ANQUETIL (Heure)	59,00 €
François CEVERT	
Salle	29,50 €
Mur d'escalade (Heure)	20,00 €
Pierre de COUBERTIN (Heure)	59,00 €
Jean ZAY	
Grande Salle (Heure)	59,00 €
Salle d'Arme (Heure)	29,50 €
Salle d'Agrès (Heure)	29,50 €
Mur d'escalade (Heure)	29,50 €
SALLES SPECIALISEES	
Salle de tennis de table Jacqueline AURIOL (Heure)	29,50 €
DOJO Emile COUZINIE	29,50 €
STADES :	
Terrain Jean ZAY	
Forfait match	78,50 €
Entraînement (Heure)	26,00 €
Terrain engazonné Pierre GUILLOT	
Forfait match	78,50 €
Entraînement (Heure)	26,00 €
Terrain synthétique Pierre GUILLOT	
Forfait match	78,50 €
Entraînement (Heure)	26,00 €

MERCREDIS SPORT	Tarif 2022 (à la séance)	Tarif annuel 2022 (possibilité de paiement au trimestre)
La matinée inscription annuelle pour 2022/2023	6,20 €	150,00 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°7 - MEDIATHEQUE
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

Consultation informatique à l'Espace multimedia	Tarifs à l'heure
Pour les personnes inscrites à la Médiathèque	Gratuit
Pour les personnes non inscrites	1,50 €

Perte, détérioration, non restitution	Tarifs à l'unité
Ouvrages, revues et livres numériques	Remplacement à l'identique ou valeur de rachat
Liseuses	
Sony PRS	150,00 €
Kindle Paperwhite	150,00 €
Autres éléments fournis avec la liseuse, à l'unité	35,00 €
Remplacement d'une carte perdue	2,00 €

Copies / Impressions	Tarifs à l'unité
Format A4 noir et blanc	0,20 €
Format A3 noir et blanc	0,30 €
Format A4 couleur	0,50 €
Format A3 couleur	0,70 €
Copie de données dématérialisées remise sur support (USB, Disque)	15,00 €

Ces tarifs sont également applicables aux copies fournies par d'autres services municipaux

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°8 - CIMETIERES
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

Cimetières	TARIFS
Concession de terrain (achat et/ou renouvellement)	
15 ans	250 €
30 ans	600 €
Case de columbarium (achat et/ou renouvellement)	
15 ans	300 €
30 ans	700 €
Caveau provisoire	
la journée	17 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°9 - VOIRIE & OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

Occupation du domaine public - Commerces		
Commerces sédentaires:		
Terrasses		
*A ciel ouvert	m ² /an	15,00 €
*Couverte	m ² /an	35,00 €
*Fermée	m ² /an	68,00 €
Étalages		
Dépôts emballages ou marchandises (devant étalages formant comptoir de vente au public, avec pesée de marchandises ou encoissement). On comptera en sus une bande de 1m de large pour tenir compte des stationnements des clients.	m ² /an	15,00 €
Vitrines		
Vitrines, conservateurs à glaces, vitrines réfrigérées et toutes installations similaires, panneaux, chevalets mobiles à but publicitaire ou commercial et, tout autre, se trouvant sur les trottoirs.	m ² /an	15,00 €
Commerces ambulants:		
Eventaires et commerces ambulants		
Marchands de glaces, marrons chauds, frites, fleurs, etc..., installés sur le domaine public en dehors des limites des marchés aux comestibles et des fêtes foraines	Forfait/jour/10m ²	5,50 €
Ventes par démonstration devant une boutique ou véhicules de démonstration publicitaire	Forfait/jour/10m ²	3,65 €
Cirques (+/- 1000 m ²) - Chapiteau, véhicules et caravanes	m ² /jour	0,75 €
Commerces forains :		
*Stands, métiers, parquets de bal	m ² /jour	0,75 €
*Stationnements temporaires véhicules et caravanes	m ² /jour	0,75 €
*Stationnements annuels véhicules et caravanes	Forfait/an	51,50 €
Commerces et exposants lors de manifestations		
Marchands ambulants sur manifestations (foodtruck)	forfait/jour	65,00 €
Exposants sur manifestations (marché de noel, etc.)	forfait/jour	35,00 €
Emplacements pour le vide grenier	m ² /jour	5,00 €
exposant associatif générant une activité lucrative (foodtruck estival du lys, etc.)	forfait/jour	20,00 €
Occupation du domaine public - Travaux		
Stationnement transport de fond	Forfait/an	5 000,00 €
Stationnement public réservé	Forfait/jour	10,00 €
Occupation du domaine public et palissade de chantier (jusqu'à 6 mois)	m ² /jour	0,500 €
Occupation du domaine public et palissade de chantier (au-delà de 6 mois)	m ² /jour	5,00 €
Occupation du domaine public pour dépôt de benne ou similaire (jusqu'à 6 mois)	Forfait/jour	45,00 €
Occupation du domaine public pour dépôt de benne ou similaire (au-delà de 6 mois)	Forfait/jour	450,00 €
Occupation du domaine public pour installation de ligne électrique provisoire - Plots et poteaux (jusqu'à 6 mois)	u/jour	5,00 €
Occupation du domaine public pour installation de ligne électrique provisoire - Plots et poteaux (au-delà de 6 mois)	u/jour	15,00 €
Echafaudage		
*Emprise partielle du trottoir ou suspendu en bascule (jusqu'à 2 mois)	m ² /jour	0,250 €
*Emprise partielle du trottoir ou suspendu en bascule (au-delà de 2 mois)	m ² /jour	2,500 €
*Emprise totale du trottoir (jusqu'à 2 mois)	m ² /jour	0,500 €
*Emprise totale du trottoir (au-delà de 2 mois)	m ² /jour	5,000 €
Tournages cinématographiques		
Stationnement de véhicules (jusqu'à 10 véhicules)	u/jour	20,00 €
Stationnement de véhicules (au-delà de 10 véhicules)	u/jour	30,00 €
Fermeture de voie	Forfait/jour	300,00 €
Mise à disposition de fluides		
Electricité et eau	Forfait/jour	10,00 €
Mise à disposition d'infrastructures de communications électroniques (notamment fourreaux)		
Occupation d'infrastructures de communications électroniques (notamment fourreaux)	m/an	1,45 €
Occupation du domaine public - Taxis		
Droit de stationnement - TAXI	Forfait /an	100,00 €

Forfait minimum: 15,00 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°10 - SERVICE JEUNESSE - CSE
Entrée en vigueur au 1er juillet 2023

10.1 - Dispositif "Atouts jeunes"	Tarifs
Adhésion annuelle - Carte "Atouts jeunes"	5,00 €
Première inscription à une activité sportive ou culturelle (en partenariat avec une association locale)	20,00 €

10.2 - Activités du Service jeunesse	Tarifs
Sorties	30% du coût de la sortie, du stage ou du séjour
Stages (plusieurs séances sur une même thématique)	
Séjours courts (de 1 à 14 nuits)	

10.3 - Activités du Centre socio-éducatif	Tarifs
Ateliers bénévoles et enfants	11,00 €
Autres ateliers (arts plastiques, chorale)	31,00 €
Sorties familles (sans droits d'entrée)	6,00 €
Sorties familles (avec droits d'entrée)	11,00 €
Adhésion Ludothèque	5,00 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°11 - SERVICE ACTION CULTURELLE
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

Tarifs de location du château des Bouillants				
Durée de la location	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines
Location	350,00 €	600,00 €	850,00 €	1 000,00 €
Matériel	60,00 €	100,00 €	120,00 €	150,00 €

Le prix de la location comprend la mise à disposition du lieu et l'éclairage global des murs ainsi que le forfait ménage hebdomadaire. Il est dégressif si les semaines de location sont consécutives.

Le forfait matériel concerne les tables et chaises, cimaises et crochets ainsi que les plots pour les sculptures. Le nombre nécessaire est déterminé au moment de la demande de location. Et la date de mise à disposition sera fixée en fonction des horaires auxquels il sera possible d'accéder au lieu de stockage.

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS - TARIFS MUNICIPAUX

ANNEXE n°12 - DOC & ARCHIVES

Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

	<i>Tarifs</i>
Consultation des documents d'archives physiques et des archives dématérialisées (la consultation se fait sous la surveillance de l'archiviste ou de l'assistante archives dans la salle de lecture ou dans la salle de numérisation)	Gratuit
Détérioration - Vol de documents d'archives physiques	estimation de la valeur
Copies - Impressions	
Envoi de documents par mail ou sur un site de transfert si trop volumineux	20 € la prestation

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°1 - BILLETTERIE ESPACE NINO FERRER
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

1.1 - Billeterie de l'Espace Nino Ferrer	Tarifs
Spectacles et concerts 1ère catégorie	
Abonnement	18,00 €
Plein tarif	21,00 €
Tarif réduit et groupe 10 personnes	18,00 €
Écoliers, collégiens, lycéens - E.C.L.	9,00 €
Spectacles et concerts de 2ème catégorie	
Abonnement	15,00 €
Plein tarif	18,00 €
Tarif réduit et groupe 10 personnes	15,00 €
Écoliers, collégiens, lycéens - E.C.L.	9,00 €
Spectacles et concerts de 3ème catégorie	
Abonnement	8,00 €
Plein tarif	11,00 €
Tarif réduit et groupe 10 personnes	8,00 €
Scènes ouvertes ou amateur	
Abonnement	6,00 €
Tarif unique	8,00 €
Tarif groupe - 10 personnes	6,00 €
Gratuit pour les moins de 12 ans	- €
Spectacle familial	
Abonnement et groupe à partir de 10 personnes	8,00 €

Le tarif abonnement est le même que le tarif réduit, celui-ci s'applique aux groupes à partir de 10 personnes, familles nombreuses, moins de 25 ans, plus de 62 ans, chômeurs, RSA, personnes handicapées carte d'invalidité à 80% sur présentation d'un justificatif.

La gratuité s'applique aux enfants de moins de 7 ans, élèves des Conservatoires et Ecole de Musique, invitations dans la limite des places disponibles.

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°2 - RESTAURATION SCOLAIRE, MUNICIPALE
& SERVICES PERISCOLAIRES

Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

2.1 - RESTAURATION SCOLAIRE	TARIFS
Quotient CAF	
0 a 300	1,65 €
301 à 450	2,10 €
351 a 550	2,60 €
551 à 650	3,00 €
651 a 750	3,35 €
751 à 1100	3,90 €
1101 et plus	4,50 €
Adulte	6,20 €
Hors commune / présence exceptionnelle	6,70 €
P.A.I.	1,20 €

2.2 - RESTAURANT MUNICIPAL - SELF DES BOUILLANTS	Tarifs
Personnel communal	3,20 €
Personnes âgées inscrites au CCAS	5,30 €
Personnes hors commune	7,95 €

2.3 - SERVICES PERISCOLAIRES	Tarifs
Matin	0,80 €
Soir	1,35 €
Etude seule	1,15 €
Présence exceptionnelle (matin ou soir ou études)	10,80 €
Présence exceptionnelle (inscrit au moins 2 jours dans le mois)	3,30 €
<i>Pas de tarifs dégressifs</i>	

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°3 - ALSH & COLONIES DE VACANCES
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

3.1 - CENTRE DE LOISIRS BOIS DU LYS	Tarifs	Tarifs	Tarifs
	JOURNEE arrondi	DEMI-JOURNEE	JOURNEE PAI alimentaire
Quotient CAF			
0 à 300	5,55 €	3,90 €	5,05 €
301 à 450	6,70 €	4,65 €	5,95 €
451 à 550	8,00 €	5,55 €	7,20 €
551 à 650	9,40 €	6,60 €	8,45 €
651 à 750	11,95 €	8,35 €	10,75 €
751 à 1100	13,10 €	9,15 €	11,75 €
1101 et plus	14,20 €	9,95 €	12,75 €
Hors commune et présence exceptionnelle	22,65 €	15,85 €	20,35 €

3.2 - COLONIES DE VACANCES	Tarifs	
	13 nuits et +	13 nuits et + (10% - 2ème enfant)
Quotient CAF		
0 à 500	345,00 €	310,00 €
501 à 1000	355,00 €	320,00 €
1001 à 1500	397,00 €	358,00 €
1501 à 2000	424,00 €	382,00 €
2001 à 2500	477,00 €	429,00 €
2501 à 3000	535,00 €	481,00 €
3001 à 3500	588,00 €	529,00 €
3501 et +	641,00 €	577,00 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°4 - MARCHE FORAIN
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

par jour, par mètre linéaire pour 2 m de profondeur	Tarifs
Abonnés	1,60 €
Non abonnés	1,80 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°5 - PISCINE
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

PISCINE JEAN BOITEUX	Tarifs dammariens et CAMVS	Tarifs extérieurs HORS CAMVS
Adultes		
1 entrée Adulte	3,50 €	5,00 €
Carte 10 entrées Adulte + 1 gratuite	35,00 €	50,00 €
Carte annuelle Adulte	120,00 €	171,00 €
Enfants et jeunes (moins de 18 ans)		
1 entrée Enfant	2,50 €	3,00 €
Carte 10 entrées Enfant + 1 gratuite	25,00 €	30,00 €
Carte annuelle Enfant	86,00 €	103,00 €
Groupes et comités		
10 tickets Enfants et jeunes (groupes et comités)	21,50 €	25,50 €
10 tickets Adultes	30,00 €	42,50 €
Location de bassin		
1 ligne d'eau (heure)	37,00 €	42,00 €
Petit bassin (heure)	71,00 €	80,00 €
Grand bassin (heure)	147,00 €	165,00 €
Petit bassin et grand bassin (heure)	184,50 €	205,00 €
Maître nageur sauveteur		
Surveillance (heure)	30,00 €	35,00 €
Enseignement (heure)	42,50 €	47,00 €
Création d'une école d'initiation à la natation tarif au semestre	65 €	

L'accès à la Piscine est gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

Dans un cadre d'actions de découverte, de promotion du sport, ou au titre d'indemnisation en cas d'incidents techniques survenus lors de séances publiques, des gratuits pourront être consenties.

Les tarifs " groupes et comités " de la piscine s'appliquent sur présentation d'un justificatif d'appartenance à un groupe constitué. La tarification horaire est fractionnable au prorata du temps de fréquentation. La durée de validité des tickets et des abonnements 10 entrées est limitée à un an à compter de leur date d'émission.

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°6 - INSTALLATIONS SPORTIVES & MERCREDIS SPORT
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

INSTALLATIONS SPORTIVES	Tarifs
GYMNASES :	
Jacques ANQUETIL (Heure)	59,00 €
François CEVERT	
<i>Salle</i>	29,50 €
<i>Mur d'escalade (Heure)</i>	20,00 €
Pierre de COUBERTIN (Heure)	59,00 €
Jean ZAY	
<i>Grande Salle (Heure)</i>	59,00 €
<i>Salle d'Arme (Heure)</i>	29,50 €
<i>Salle d'Agrès (Heure)</i>	29,50 €
<i>Mur d'escalade (Heure)</i>	29,50 €
SALLES SPECIALISEES	
Salle de tennis de table Jacqueline AURIOL (Heure)	29,50 €
DOJO Emile COUZINIE	29,50 €
STADES :	
Terrain Jean ZAY	
<i>Forfait match</i>	78,50 €
<i>Entraînement (Heure)</i>	26,00 €
Terrain engazonné Pierre GUILLOT	
<i>Forfait match</i>	78,50 €
<i>Entraînement (Heure)</i>	26,00 €
Terrain synthétique Pierre GUILLOT	
<i>Forfait match</i>	78,50 €
<i>Entraînement (Heure)</i>	26,00 €

MERCREDIS SPORT	Tarif 2022 (à la séance)	Tarif annuel 2022 (possibilité de paiement au trimestre)
La matinée inscription annuelle pour 2022/2023	6,20 €	150,00 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°7 - MEDIATHEQUE
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

Consultation informatique à l'Espace multimedia	Tarifs à l'heure
Pour les personnes inscrites à la Médiathèque	Gratuit
Pour les personnes non inscrites	1,50 €

Perte, détérioration, non restitution	Tarifs à l'unité
Ouvrages, revues et livres numériques	Remplacement à l'identique ou valeur de rachat
Liseuses	
Sony PRS	150,00 €
Kindle Paperwhite	150,00 €
Autres éléments fournis avec la liseuse, à l'unité	35,00 €
Remplacement d'une carte perdue	2,00 €

Copies / Impressions	Tarifs à l'unité
Format A4 noir et blanc	0,20 €
Format A3 noir et blanc	0,30 €
Format A4 couleur	0,50 €
Format A3 couleur	0,70 €
Copie de données dématérialisées remise sur support (USB, Disque)	15,00 €

Ces tarifs sont également applicables aux copies fournies par d'autres services municipaux

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°8 - CIMETIERES
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

Cimetières	TARIFS
Concession de terrain (achat et/ou renouvellement)	
15 ans	250 €
30 ans	600 €
Case de columbarium (achat et/ou renouvellement)	
15 ans	300 €
30 ans	700 €
Caveau provisoire	
la journée	17 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°9 - VOIRIE & OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

Occupation du domaine public - Commerces		
Commerces sédentaires:		
Terrasses		
*A ciel ouvert	m ² /an	15,00 €
*Couverte	m ² /an	35,00 €
*Fermée	m ² /an	68,00 €
Étalages		
Dépôts emballages ou marchandises (devant étalages formant comptoir de vente au public, avec pesée de marchandises ou encaissement). On comptera en sus une bande de 1m de large pour tenir compte des stationnements des clients.	m ² /an	15,00 €
Vitrines		
Vitrines, conservateurs à glaces, vitrines réfrigérées et toutes installations similaires, panneaux, chevalets mobiles à but publicitaire ou commercial et, tout autre, se trouvant sur les trottoirs.	m ² /an	15,00 €
Commerces ambulants:		
Eventaires et commerces ambulants		
Marchands de glaces, marrons chauds, frites, fleurs, etc..., installés sur le domaine public en dehors des limites des marchés aux comestibles et des fêtes foraines	Forfait/jour/10m ²	5,50 €
Ventes par démonstration devant une boutique ou véhicules de démonstration publicitaire	Forfait/jour/10m ²	3,65 €
Cirques (+/- 1000 m ²) - Chapiteau, véhicules et caravanes	m ² /jour	0,75 €
Commerces forains :		
*Stands, métiers, parquets de bal	m ² /jour	0,75 €
*Stationnements temporaires véhicules et caravanes	m ² /jour	0,75 €
*Stationnements annuels véhicules et caravanes	Forfait/an	51,50 €
Commerces et exposants lors de manifestations		
Marchands ambulants sur manifestations (foodtruck)	forfait/jour	65,00 €
Exposants sur manifestations (marché de noel, etc.)	forfait/jour	35,00 €
Emplacements pour le vide grenier	ml/jour	5,00 €
exposant associatif générant une activité lucrative (foodtruck estival du lys, etc.)	forfait/jour	20,00 €
Occupation du domaine public - Travaux		
Stationnement transport de fond	Forfait/an	5 000,00 €
Stationnement public réservé	Forfait/jour	10,00 €
Occupation du domaine public et palissade de chantier (jusqu'à 6 mois)	m ² /jour	0,500 €
Occupation du domaine public et palissade de chantier (au-delà de 6 mois)	m ² /jour	5,00 €
Occupation du domaine public pour dépôt de benne ou similaire (jusqu'à 6 mois)	Forfait/jour	45,00 €
Occupation du domaine public pour dépôt de benne ou similaire (au-delà de 6 mois)	Forfait/jour	450,00 €
Occupation du domaine public pour installation de ligne électrique provisoire - Plots et poteaux (jusqu'à 6 mois)	u/jour	5,00 €
Occupation du domaine public pour installation de ligne électrique provisoire - Plots et poteaux (au-delà de 6 mois)	u/jour	15,00 €
Echafaudage		
*Emprise partielle du trottoir ou suspendu en bascule (jusqu'à 2 mois)	m ² /jour	0,250 €
*Emprise partielle du trottoir ou suspendu en bascule (au-delà de 2 mois)	m ² /jour	2,500 €
*Emprise totale du trottoir (jusqu'à 2 mois)	m ² /jour	0,500 €
*Emprise totale du trottoir (au-delà de 2 mois)	m ² /jour	5,000 €
Tournages cinématographiques		
Stationnement de véhicules (jusqu'à 10 véhicules)	u/jour	20,00 €
Stationnement de véhicules (au-delà de 10 véhicules)	u/jour	30,00 €
Fermeture de voie	Forfait/jour	300,00 €
Mise à disposition de fluides		
Electricité et eau	Forfait/jour	10,00 €
Mise à disposition d'infrastructures de communications électroniques (notamment fourreaux)		
Occupation d'infrastructures de communications électroniques (notamment fourreaux)	ml/an	1,45 €
Occupation du domaine public - Taxis		
Droit de stationnement - TAXI	Forfait /an	100,00 €

Forfait minimum: 15,00 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°10 - SERVICE JEUNESSE - CSE
Entrée en vigueur au 1er juillet 2023

10.1 - Dispositif "Atouts jeunes"	Tarifs
Adhésion annuelle - Carte "Atouts jeunes"	5,00 €
Première inscription à une activité sportive ou culturelle (en partenariat avec une association locale)	20,00 €

10.2 - Activités du Service jeunesse	Tarifs
Sorties	30% du coût de la sortie, du stage ou du séjour
Stages (plusieurs séances sur une même thématique)	
Séjours courts (de 1 à 14 nuits)	

10.3 - Activités du Centre socio-éducatif	Tarifs
Ateliers bénévoles et enfants	11,00 €
Autres ateliers (arts plastiques, chorale)	31,00 €
Sorties familles (sans droits d'entrée)	6,00 €
Sorties familles (avec droits d'entrée)	11,00 €
Adhésion Ludothèque	5,00 €

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS TARIFS MUNICIPAUX
ANNEXE n°11 - SERVICE ACTION CULTURELLE
Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

Tarifs de location du château des Bouillants				
Durée de la location	1 semaine	2 semaines	3 semaines	4 semaines
Location	350,00 €	600,00 €	850,00 €	1 000,00 €
Matériel	60,00 €	100,00 €	120,00 €	150,00 €

Le prix de la location comprend la mise à disposition du lieu et l'éclairage global des murs ainsi que le forfait ménage hebdomadaire. Il est dégressif si les semaines de location sont consécutives.

Le forfait matériel concerne les tables et chaises, cimaises et crochets ainsi que les plots pour les sculptures. Le nombre nécessaire est déterminé au moment de la demande de location. Et la date de mise à disposition sera fixée en fonction des horaires auxquels il sera possible d'accéder au lieu de stockage.

VILLE DE DAMMARIE-LES-LYS - TARIFS MUNICIPAUX

ANNEXE n°12 - DOC & ARCHIVES

Entrée en vigueur au 1er septembre 2023

	<i>Tarifs</i>
Consultation des documents d'archives physiques et des archives dématérialisées (la consultation se fait sous la surveillance de l'archiviste ou de l'assistante archives dans la salle de lecture ou dans la salle de numérisation)	Gratuit
Détérioration - Vol de documents d'archives physiques	estimation de la valeur
Copies - Impressions	
Envoi de documents par mail ou sur un site de transfert si trop volumineux	20 € la prestation